



**Mesdames et Messieurs,**  
**Chers collègues,**

Le point principal de notre ordre du jour concerne le Projet Régional de Santé (PRS) sur lequel nous sommes amenés à nous prononcer sous forme d'avis.

Ce PRS a fait l'objet d'une présentation détaillée, à l'ensemble des Conseillers Départementaux, par l'Agence Régionale de Santé le 22 septembre dernier. Aujourd'hui, l'objet n'est pas de refaire une présentation exhaustive, mais je demanderai à Joëlle ABADIE - Vice-Présidente en charge des solidarités sociales et de la santé - de bien vouloir nous rappeler, de façon synthétique, la procédure de consultation qui a précédé sa rédaction et les principaux éléments de son contenu. Nous pourrions alors échanger librement avant d'adopter un avis.

En guise de propos liminaires, et afin de ne pas anticiper sur l'avis, je me contenterai de rappeler l'importance et l'enjeu du sujet, dans un contexte où :

- la santé est parmi les premières préoccupations de nos concitoyens,
- la France y consacre des moyens importants. Nous sommes l'un des pays de l'OCDE qui consacre la plus grande part du PIB aux dépenses de santé,
- et pourtant notre système est en crise.

Crise de confiance des citoyens qui font chaque jour le constat que l'accès aux soins devient de plus en plus difficile et inégal.

Crise d'engagement et de sens des personnels soignants lassés notamment par la surcharge de travail, le sentiment de manque de considération et de reconnaissance, les insatisfactions liées aux conditions matérielles de travail.

Crise financière car le mode de financement actuel n'est pas à même d'assurer la pérennité du système de soins, notamment face au vieillissement de la population et à l'arrivée des nouvelles innovations thérapeutiques.

Et s'y ajoute maintenant une crise de souveraineté, révélée pendant le Covid et qui se confirme chaque jour avec les annonces de manques de médicaments, due aux failles dans les chaînes d'approvisionnements et à notre incapacité à produire.

L'enjeu est considérable. Il nous dépasse évidemment. Mais il nous oblige aussi. Et c'est pour cela que j'ai souhaité le rappeler. Il nous oblige notamment à nous garder de toute posture dogmatique, voire politique. Il nous oblige à faire preuve de responsabilité et d'intelligence des situations.

Le système de santé en France fait les frais, comme tant d'autres sujets, de la folie bureaucratique et centralisatrice. On a construit un système de soins

- conditionné davantage par la norme que par les besoins des Français et des professionnels de santé
- et piloté exclusivement depuis Paris.

Les politiques de santé doivent évidemment être décidées au niveau national pour assurer un cadre commun. Mais, il devient urgent que notre système de santé soit piloté au plus près des territoires. Car c'est au plus près des territoires que l'on peut partir du besoin du patient et construire une offre de soins adaptée au mieux à l'état de santé de la population.

La démarche de l'ARS Occitanie, qui a pris le soin d'associer les acteurs du département à l'élaboration du PRS, s'inscrit, sans doute, dans cette volonté de rapprocher la décision du terrain. Et je ne peux que l'en féliciter. Le Département a toute sa pertinence pour devenir un échelon essentiel de la politique de santé. Car il est l'échelle de proximité par excellence qui combine :

- connaissance du terrain,
- solidarité territoriale,
- et animation des politiques sociales.

Je ne crois pas que nous ayons vocation à intervenir directement dans le domaine de la santé.

En revanche, je suis convaincu que nous sommes l'échelon le plus adapté pour déployer des politiques opérationnelles et intervenir en soutien aux côtés des acteurs de terrain. Nous en faisons le constat régulièrement :

- lorsque nous soutenons la création ou l'extension des Maisons de santé pluridisciplinaires,
- lorsque nous soutenons la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé,
- lorsque nous faisons l'acquisition du camion TIMM et accompagnons le déploiement de ses services,
- lorsque nous participons à l'acquisition d'un appareil de soin du cancer au bénéfice de l'hôpital de Tarbes,
- ou bien encore, lorsque nous accompagnons la formation des étudiants et l'installation des nouveaux médecins.

Toutes ces interventions, qui ne relèvent pas nécessairement de notre cœur de métier, témoignent de la pertinence de l'échelon départemental sur ce sujet de la santé. Ces propos ne présagent pas l'avis qui sera rendu. Ils me permettent simplement de rappeler notre responsabilité et notre légitimité au moment de débattre du sujet de la santé.

Sur un tout autre sujet, dans un domaine tout aussi prioritaire pour notre département, je vous annonce d'ores et déjà, qu'à la fin de cette session, j'aurais le plaisir d'accueillir Messieurs Jean-Christophe Arguillère et Gil Bessière qui viendront nous faire un point sur le chantier de déploiement de la fibre optique dans le département. Vous le savez, dans un accord inédit avec ORANGE, nous avons obtenu le déploiement, par l'opérateur, sur ses fonds propres, de la fibre optique pour tous les habitants des Hautes-Pyrénées. ORANGE, dont la démarche avait pu laisser certains incrédules, s'était également engagé sur un calendrier contraint. Aujourd'hui, sera l'occasion de faire un point d'étape.

Je vous remercie pour votre attention et vous propose de passer immédiatement à l'examen des dossiers.

**Michel PÉLIEU, Président du Département des Hautes-Pyrénées**